



HOTEL DE VILLE
31 rue Sainte Catherine
84330 MODENE

PROCES VERBAL et COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 avril 2014

☎ : 04.90.62.41.89
Fax : 04.90.62.37.28

Présents : Christian RIPERT (Maire), Norbert LEPATRE, Marcel LOMBARDI, Sylvie MONTI, Alexandre ALLEGRE, Laëtitia ALONSO, Sylvie CALAMEL, Marie-Hélène ENRIETTO, Isabelle PARIS, Michel RINAUDO, Christian ROUX

Secrétaire de séance : Marcel LOMBARDI
Secrétaire auxiliaire : Carine BONHOMME

Absent excusé :

Pour cette première séance, Monsieur le Maire demande à la secrétaire de mairie Carine BONHOMME, d'exposer le déroulement habituel d'une séance de conseil municipal. Monsieur le Maire explique à l'assemblée, que chaque conseiller municipal devra faire un compte rendu rapide des réunions auxquelles ils auront participé en tant que membres de chaque commissions, et ce, en début de chaque séance de conseil municipal.

Monsieur le Maire propose de passer à la composition des commissions communales. Chaque conseiller municipal s'est proposé comme suit :

- * **FINANCES :** Sylvie CALAMEL, Norbert LEPATRE, Sylvie MONTI, Christian ROUX
- * **VOIRIE – ASSAINISEMENT – RESEAUX PLUVIAL :** Alexandre ALLEGRE, Marcel LOMBARDI, Michel RINAUDO, Christian ROUX
- * **URBANISME – ASSAINISEMENT – RESEAUX :** Alexandre ALLEGRE, Marie-Hélène ENRIETTO, Norbert LEPATRE, Sylvie MONTI
- * **ENVIRONNEMENT – AGRICULTURE – GESTION DES DECHETS :** Laëtitia ALONSO, Marie-Hélène ENRIETTO, Christian ROUX
- * **BATIEMENTS COMMUNAUX – ECOLE – PETITE ENFANCE :** Laëtitia ALONSO, Sylvie CALAMEL, Isabelle PARIS
- * **FETES – CEREMONIES – SPORTS :** Laëtitia ALONSO, Marie-Hélène ENRIETTO, Isabelle PARIS
- * **INFORMATION – COMMUNICATION – MULTIMEDIA :** Norbert LEPATRE, Marcel LOMBARDI, Sylvie MONTI, Michel RINAUDO
- * **SECURITE :** Laëtitia ALONSO, Marcel LOMBARDI, Michel RINAUDO
- * **TOURISME – PATRIMOINE – CULTURE :** Marcel LOMBARDI, Sylvie MONTI, Isabelle PARIS

CCAS

Monsieur le Maire explique qu'il convient de déterminer les membres du Centre Communal d'Actions Sociales, dont les membres conseillers municipaux formeront le Conseil d'Administration.

- Membres élus du Conseil Municipal : ALONSO Laëtitia, ALLEGRE Alexandre, CALAMEL Sylvie, ENRIETTO Marie-Hélène
- Membres non élus au Conseil Municipal : BOUCHET Virginie, COMBEL Guy, DUFOUR Danièle, ROL Michel

DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire ouvre au public la candidature pour les différentes commissions.

- Commission d'Appel d'Offres : RIPERT Christian (Président), LEPATRE Norbert (titulaire), Marcel LOMBARDI (titulaire), MONTI Sylvie (titulaire), ALLEGRE Alexandre (suppléant), ALONSO Laëtitia (suppléante), ENRIETTO Marie-Hélène (suppléante)
- Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité : ALONSO Laëtitia, LOMBARDI Marcel, RINAUDO Michel
- Syndicat Mixte Aménagement et Equipement du Mont Ventoux : CORBIN Yannick (délégué titulaire), DUFOUR Vincent (délégué suppléant), BOUCHET Michel (délégué suppléant)
- Syndicat Mixte de Défense et Valorisation Forestière : LEPATRE Norbert (délégué titulaire), ROUX Emilie (déléguée suppléante)
- Syndicat d'Electrification Rurale : RINAUDO Michel (délégué titulaire), DUFOUR Vincent (délégué suppléant)
- EPAGE SOMV : GIL Stéphanie (titulaire), ROUX Christian (Titulaire), LEPATRE Norbert (suppléant) et ROUX Emilie (suppléant)
- Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône Ventoux : ALLEGRE Alexandre (titulaire), ISAIA Claude (titulaire), CALAMEL Sylvie (suppléante), ROUX Christian (suppléant)
- Indemnités des élus : 17% de l'indice 1015 pour le Maire et 6,6% de l'indice 1015 pour les adjoints
- Indemnité de conseil au Trésorier Principal de Carpentras : accordée
- Délégation au Maire : accordée selon article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire demande à Carine BONHOMME de se renseigner sur les remboursements de frais de déplacements pour les membres des commissions lorsqu'ils vont à des réunions (COVE, Syndicats, etc....) et rappelle que chaque délégué devra établir un compte rendu des réunions auxquelles il aura participé.

Monsieur le Maire, refuse la délégation de signature pour les Marchés Publics à Procédure Adaptée (MAPA) et demande à l'assemblée délibérante de reporter la décision de la composition de la commission communale des impôts directs à la prochaine séance, dans le but de laisser le temps au secrétariat de la commune de prendre contact avec les anciens membres, afin de leur proposer un renouvellement.

Carine BONHOMME explique au Conseil Municipal que le Trésorier Principal, Monsieur REYNOARD se propose de rencontrer les élus en charges des finances de la commune afin de faire un point sur la situation financière de la commune.

Carine BONHOMME explique également que les personnes en charge de l'instruction des permis de construire et autre autorisations d'urbanisme, Madame POITEVIN et Monsieur

GONZALES de la DDT, se proposent également de venir rencontrer les élus en charge de l'urbanisme sur la commune.

Carine BONHOMME expose que le Comité des fêtes de Modène (association loi 1901 indépendante de la mairie) connaît aujourd'hui des difficultés pour l'organisation matérielle de la fête votive, en effet le nombre de ses membres est insuffisant pour tenir la buvette chaque soir. Un rendez-vous entre le Maire et la Présidente du comité des fêtes, madame GADON Christine est à planifier pour parler de tout ça et voir si la commune continue à financer le vigile pour les fermetures (22h – 2h). Une précision est faite : dans les communes où il n'y a pas d'association indépendante pour gérer les festivités sur la commune, cette charge revient à la commission communale « fêtes et cérémonies ».

Monsieur le Maire présente la demande de monsieur RUIZ Michael, souhaitant installer un commerce ambulant pour la vente de produits alimentaires locaux (fromages, fruits, légumes, produits d'épicerie fine, etc...). Demande refusée, au vue de commerces fixes établis sur la commune vendant les mêmes produits.

Une prochaine réunion de la commission Finances est prévue le lundi 14 avril à 14h, afin de préparer le budget primitif 2014. D'ores et déjà, les travaux à prévoir sont : abris bus, site web, curage fossés, virement subvention au CCAS de 3000€. Cette commission devra également déterminer les taux de la Taxe Habitation, Taxe Foncière Bâti et Non Bâti, en sachant que l'ensemble des élus ne veulent pas augmenter les taux pour cette année.

Carine BONHOMME explique au conseil municipal qu'il faut délibérer sur le contrat de plan, avenant 2014, pour récupérer la subvention correspondante à cette année. Les travaux étant déjà réalisés, les membres du conseil municipal décident d'affecter les travaux de la Cure (finis en 2013) à cet avenant, afin de ne pas perdre de temps pour récupérer la subvention.

Carine BONHOMME explique au conseil municipal qu'il serait souhaitable pour un confort de travail administratif, que les agents du secrétariat de la commune aient une délégation de signature concernant uniquement l'état civil. Question revue à la prochaine séance.

Carine BONHOMME explique à l'ensemble des élus, qu'il serait souhaitable pour leur sécurité juridique de souscrire une assurance individuelle de responsabilité juridique. Monsieur le Maire demande à Carine BONHOMME de se renseigner auprès de l'assurance SMACL pour un devis groupé.

Monsieur le Maire, explique qu'à la prochaine séance, le conseil municipal devra voter les comptes administratifs et comptes de gestion 2013, ainsi que le budget primitif de la commune et du CCAS, avec toutes les délibérations s'y référant.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire déclare la séance terminée. La séance est levée à 19h30.